Plan d’action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L’OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

MONTÉRÉGIE

Votre gouvernement

Québec

Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation.

Il est publié en version électronique à l’adresse suivante : Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation.

ISBN 978-2-555-00764-2 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l’autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, 2025

Mot de la ministre responsable de la région

En tant que ministre responsable de la région de la Montérégie, je suis fière de notre plan d'action, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Ce plan se veut une réponse concertée du gouvernement du Québec aux priorités des acteurs et des élus régionaux pour leur collectivité.

Ce plan d'action régional permettra à l'ensemble des partenaires d'orienter leurs actions et leurs interventions afin de répondre aux priorités des Montérégiens. La vitalité du territoire dépend de plusieurs facteurs, mais surtout, elle repose sur l'engagement et la mobilisation des personnes qui peuvent avoir une influence sur son dynamisme. Et nous avons le devoir de faire de la région un moteur important de développement pour le Québec.

Le territoire a ses spécificités; des couleurs et des richesses qui lui sont propres. Il est primordial de les mettre en valeur et de faire en sorte qu'elles aient des retombées positives pour toute la population. Le présent plan d'action permettra d'ailleurs de mieux nous outiller pour relever les défis qui se présentent, comme ceux en lien avec la croissance démographique, l'attractivité du territoire, la construction de logements, la protection des milieux naturels, l'adaptation aux changements climatiques et le développement du transport collectif.

Notre gouvernement démontre encore une fois sa volonté d'aller toujours plus loin pour mettre de l'avant des solutions efficaces afin de maximiser le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance de chaque communauté du Québec. C'est un engagement ferme de notre part : nous allons rendre la Montérégie encore plus forte, prospère et durable!

Ensemble, continuons d'innover en matière de développement local et régional. Pour ce faire, nous devons adopter une approche proactive et nous adapter aux réalités qui évoluent sans cesse. Soyons une source d'inspiration en mettant de l'avant des initiatives et des mesures porteuses.

Grâce au plan d'action, nous continuons d'agir concrètement pour les générations d'aujourd'hui et de demain!

(Original signé)

Suzanne Roy

Ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Montérégie

Mot du président de la conférence administrative régionale (CAR)

La Conférence administrative régionale de la Montérégie est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Elle doit s'assurer que les particularités de la région et ses priorités sont prises en compte. À cet égard, nous pouvons tirer de la fierté de ce plan d'action régional. Il est à l'image des attentes des acteurs et des élus régionaux, tout en répondant aux besoins des Montérégiens.

Pour atteindre un tel résultat, une démarche de consultation a été effectuée dans le cadre du renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Lors de ces travaux, une collaboration inédite a été mise en place entre le gouvernement, les organismes municipaux et les partenaires régionaux.

Grâce à cette synergie, six priorités régionales de développement qui correspondent aux réalités de la collectivité ont été déterminées par la région et approuvées par les 12 municipalités régionales de comté et l'agglomération du territoire. Le plan nous permettra de réaliser des actions concrètes et d'intervenir en amont pour atteindre nos objectifs et répondre aux priorités établies.

Pour ma part, en tant que président, je travaillerai en étroite collaboration avec la ministre responsable de la Montérégie afin que le plan d'action puisse être déployé et que des initiatives prometteuses se concrétisent au cours des prochaines années.

C'est en travaillant en concertation aux niveaux régional et national que nous contribuerons à favoriser un meilleur arrimage et une cohérence accrue entre les interventions porteuses pour le dynamisme de notre territoire.

Le plan d'action contribue à assurer la mobilisation de tous les acteurs impliqués et permet aux ministères et organismes d'offrir une réponse aux priorités déterminées dans le cadre d'un chantier commun. Il nous permettra également d'ajuster progressivement nos interventions selon l'évolution des besoins de la population.

En somme, la Montérégie sera encore plus innovante, attractive et mobilisée.

(Original signé)

Yannick Gignac
Directeur régional de la Montérégie

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
DSP	Direction des services professionnels
LAOVT	*Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Ministère de la Famille
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MO	Ministères et organismes
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MRR	Ministre responsable de la région
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MTO	Ministère du Tourisme
PIB	Produit intérieur brut
SHQ	Société d'habitation du Québec

Les priorités de la région de la Montérégie (16)

Le territoire de la Montérégie est confronté à plusieurs défis qui lui sont propres. Bien qu'elle soit l'une des régions agricoles les plus dynamiques du Québec, ses chaînes d'approvisionnement bioalimentaires peuvent être optimisées afin de favoriser l'établissement des réseaux de distribution régionaux. Les producteurs doivent conjuguer également avec l'impact des changements climatiques. De plus, la région fait face à un manque de relève qui limite le potentiel de croissance et la pérennité des entreprises agricoles. L'économie régionale n'échappe pas à la pénurie de main-d'œuvre. Afin de conserver une activité économique prospère et de bien saisir les occasions liées aux projets majeurs de développement, il est nécessaire d'améliorer la productivité et l'innovation, et ce, dans une perspective de développement durable.

Pour cela, il faudra, entre autres, guider les entreprises, les organisations et leurs dirigeants sur la voie de l'innovation au sens large, les accompagner dans la découverte des principes de l'économie circulaire et des possibilités qu'elle génère, et les soutenir dans leurs efforts de transition énergétique.

Bien que la Montérégie dispose de nombreuses attractions, le tourisme d'escapade, d'affaires, sportif ou gourmand ainsi que le cyclotourisme, doivent être davantage valorisés. Par ailleurs, il existe de nombreux plans d'eau, mais l'accès public à ceux-ci reste limité. Les infrastructures culturelles sont insuffisantes, réduisant par le fait même l'offre culturelle pour les citoyens et les occasions de travail pour les artisans. La forte croissance démographique, accentuée par les projets majeurs de développement économique, amplifiera les besoins en logement, en équipements et en services publics. L'augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance et l'accueil de travailleurs temporaires créent des besoins particuliers en matière d'habitation, dans un contexte où l'accès au logement est déjà difficile.

Le dynamisme agricole de la région, couplé à la forte croissance démographique, pose d'importants défis pour la protection des milieux naturels et de la biodiversité. Seulement 4 % du territoire de la Montérégie est protégé, comparativement à 17 % pour l'ensemble du Québec. La Montérégie est l'une des régions avec la plus grande biodiversité, mais elle est confrontée à un grand nombre de perturbations qui entraînent la fragmentation des habitats, la prolifération d'espèces exotiques envahissantes, une perte de superficie forestière, des enjeux de cohabitation avec la faune et un grand nombre d'espèces en situation précaire. La pérennité de la ressource en eau pose également un défi. Les quantités et la qualité d'eau potable disponibles sont en baisse. Les prélèvements d'eau souterraine sont élevés et la recharge est faible. Les changements climatiques constituent une menace supplémentaire à prendre en compte pour protéger les milieux naturels, la biodiversité, la ressource en eau ainsi que les collectivités.

Le développement du transport collectif et de la mobilité active est un incontournable afin de diminuer le phénomène du voiturage en solo et de s'engager dans la transition énergétique. Néanmoins, l'offre de solutions de rechange à l'automobile est déficiente dans de nombreuses portions de la Montérégie, notamment dans les municipalités éloignées des grands centres et qui affichent un indice de défavorisation plus élevé. L'accès aux services essentiels et au marché du travail s'en trouve limité, particulièrement pour les personnes sans véhicule ou sans permis de conduire, ce qui touche communément les personnes plus vulnérables, les personnes aînées et les jeunes.

Les six priorités régionales de la Montérégie adoptées par le milieu municipal, en collaboration avec les ministères et organismes gouvernementaux, ont pour objectif de fournir une réponse régionale aux enjeux décrits plus haut.

Priorité 1 Valoriser et soutenir, dans une vision responsable et durable, le développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie

Démarche de mise en œuvre

Pour soutenir de manière responsable et durable le leadership du secteur bioalimentaire de la Montérégie, pilier régional de croissance économique et sociale, les partenaires du milieu encourageront les initiatives concertées menant à la mise en œuvre de projets structurants. Ils comptent prioriser l'implantation et la réalisation de projets favorisant la transition socioécologique, l'accès aux produits régionaux sains, la sécurité alimentaire de la population, la protection et la mise en valeur des terres agricoles, la productivité et la relève agricole. Aussi, les efforts de concertation au plan régional doivent se poursuivre et être renforcés, notamment en travaillant davantage avec les communautés. Finalement, une attention particulière est portée aux stratégies d'adaptation face aux changements climatiques, ainsi que l'adoption de pratiques novatrices en la matière.

Priorité 2 Soutenir nos différents secteurs économiques, notamment en matière d'innovation, d'économie circulaire et de transition énergétique, et répondre aux besoins en main-d'œuvre

Démarche de mise en œuvre

La volonté de maintenir la performance des différents secteurs économiques montérégiens passe par la mise en place et le maintien d'un milieu propice au déploiement d'initiatives porteuses et innovantes. Cette volonté se matérialise dans le partage de connaissances, le soutien à la recherche et le développement de nouvelles technologies. La concertation des partenaires régionaux est également importante pour créer les moyens de répondre aux besoins des organisations locales. Un des aspects fondamentaux est de travailler à l'adaptation de l'offre de formation disponible, à l'élaboration de stratégies de rétention de main-d'œuvre et à l'accueil de nouveaux travailleurs. Il est également important d'appuyer les entreprises dans leur capacité à effectuer des transitions; tout cela dans le but de guider les organisations vers des pratiques et des modèles d'affaires durables et innovants, notamment dans l'économie circulaire, l'économie sociale, la transition numérique et l'intelligence artificielle.

Priorité 3 Renforcer l'identité et l'attractivité de la Montérégie en stimulant sa vitalité culturelle et touristique ainsi que la mise en valeur et l'accessibilité à ses éléments paysagers et patrimoniaux

Démarche de mise en œuvre

La Montérégie est une région hétéroclite et diversifiée. Avec l'ambition de cultiver un fort sentiment d'appartenance envers celle-ci, il est souhaité de mobiliser les acteurs autour d'une identité forte, unifiante et partagée de la région. Les initiatives qui contribueront à porter avec cohérence cette fierté régionale sont encouragées. Cette fierté se construit aussi par des actions visant à promouvoir la découverte et la mise en valeur de lieux patrimoniaux et d'éléments paysagers distinctifs, notamment en favorisant leur accessibilité. Le soutien aux initiatives locales, supralocales et régionales visant à faire rayonner la culture et à accroître l'offre culturelle dans la région doit être préconisé.

Priorité 4 Soutenir la création de milieux de vie stimulants, accueillants et accessibles, notamment en matière de logement et de services de proximité

Démarche de mise en œuvre

Les parties prenantes régionales comptent favoriser l'accompagnement des acteurs dans la réalisation de projets et d'initiatives visant à préserver et à développer des logements convenables (qualité, taille, abordabilité et localisation) qui répondent aux besoins de l'ensemble de la population montérégienne. Par ailleurs, il est envisagé de produire un portrait régional portant sur des enjeux contemporains, comme celui de l'itinérance. Puisque la création de milieux de vie stimulants dépasse la seule composante du logement, il apparaît fondamental d'encourager la mobilisation des organismes municipaux et des conseils de bande dans la création et la mise en place de politiques donnant un accès équitable pour tous à des services essentiels. Dans ce contexte, le déploiement et la revalorisation d'infrastructures permettant l'accès à des services pour la population sont des solutions à privilégier. Finalement, pour maximiser l'impact des initiatives, la concertation en développement social sur certains sujets clés, tels que l'itinérance, l'employabilité, le logement et le développement social, doit être maintenue et intensifiée, si nécessaire.

Priorité 5 Agir pour la protection, la conservation et la valorisation de nos milieux naturels, de la biodiversité et de nos ressources en eau, notamment dans une perspective de lutte et d'adaptation aux changements climatiques

Démarche de mise en œuvre

Une approche et une responsabilité collectives viennent considérablement teinter la réalisation de cette priorité. Il est prévu de soutenir des initiatives régionales de conservation, de restauration et de valorisation des milieux humides, hydriques et naturels, ainsi que pour la protection de la biodiversité montérégienne. Étant donné la nécessité d'établir des lieux et des instances de concertation, une entente sectorielle visant à répondre à ces objectifs s'avère essentielle. Le soutien des initiatives régionales visant à protéger la quantité et la qualité des ressources en eau est également prévu. Ces initiatives ouvriront la voie au déploiement d'actions visant à accroître la résilience et l'adaptation des populations, des entreprises et des infrastructures face à la pression exercée par les changements climatiques.

Priorité 6 Stimuler le développement et la mise en œuvre de projets accessibles et sécuritaires en transport collectif et en mobilité active

Démarche de mise en œuvre

La région est confrontée à des enjeux de circulation dans l'axe sud-nord et de façon plus marquée dans l'axe est-ouest. Les partenaires du milieu entendent se doter d'espaces de discussion où tous les acteurs sont réunis. Dans le souci d'aligner les actions, ils comptent former un groupe de concertation responsable de cibler et de favoriser la réalisation de grands projets au service de la mobilité des communautés. La promotion auprès de la population des diverses initiatives en transport et des infrastructures destinées à la mobilité active et durable est encouragée. Bien entendu, les efforts à l'égard de la structuration des réseaux cyclables et multifonctionnels sont maintenus. Les initiatives collaboratives entre municipalités régionales de comté, municipalités, milieux économiques et organismes communautaires sont aussi soutenues.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Valoriser et soutenir, dans une vision responsable et durable, le développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie	
Part du secteur bioalimentaire dans le PIB de la Montérégie	Augmentation de la part du secteur bioalimentaire dans le PIB de la Montérégie
Priorité 2. Soutenir nos différents secteurs économiques, notamment en matière d'innovation, d'économie circulaire et de transition énergétique et répondre aux besoins en main-d'œuvre	
Investissements privés	Augmentation des investissements privés
Priorité 3. Renforcer l'identité et l'attractivité de la Montérégie en stimulant sa vitalité culturelle et touristique ainsi que la mise en valeur et l'accessibilité à ses éléments paysagers et patrimoniaux	
Offre culturelle reliée à l'identité montérégienne	Réalisation d'au moins un nouveau projet reflétant un ou plusieurs éléments d'identité montérégienne, tels qu'identifiés dans l'étude du contexte du développement de la Montérégie (réalisée dans le cadre de l'entente sectorielle de développement pour la valorisation du patrimoine en Montérégie [Entente])
Priorité 4. Soutenir la création de milieux de vie stimulants, accueillants et accessibles, notamment en matière de logement et de services de proximité	
Ratio d'habitation par ménage	Augmentation du ratio d'habitation par ménage
Priorité 5. Agir pour la protection, la conservation et la valorisation de nos milieux naturels, de la biodiversité et de nos ressources en eau, notamment dans une perspective de lutte et d'adaptation aux changements climatiques	
Progression de superficie de territoire bénéficiant d'un statut d'aire protégée	Augmentation du pourcentage des aires protégées
Priorité 6. Stimuler le développement et la mise en œuvre de projets accessibles et sécuritaires en transport collectif et en mobilité active	
Pourcentage de la population utilisant des modes de transport actif ou collectif	Augmentation du pourcentage de la population utilisant des modes de transport actif ou collectif

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions[1].

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 1. Valoriser et soutenir, dans une vision responsable et durable, le développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie		
Accompagner la relève agricole au niveau du démarrage, promouvoir la formation et soutenir avec les partenaires du secteur la mise en place d'un service de repreneuriat agricole	MAPAQ	MESS, MEIE, MIFI
Soutenir l'adoption de pratiques d'affaires durables, innovantes et rentables, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques, le tout dans le respect de la zone agricole	MAPAQ	MELCCFP, MEIE, MESS, MAMH, Santé Québec
Soutenir la mise en place de systèmes alimentaires durables territorialisés qui favorisent l'accès à des produits sains, locaux et abordables dans une perspective d'autonomie alimentaire régionale	MAPAQ	MAMH, MTO
Soutenir la mise en place de systèmes alimentaires durables territorialisés qui favorisent l'accès à des produits sains, locaux et abordables dans une perspective d'autonomie alimentaire régionale	Santé Québec	MAMH
Priorité 2. Soutenir nos différents secteurs économiques, notamment en matière d'innovation, d'économie circulaire et de transition énergétique et répondre aux besoins en main-d'œuvre		
Déployer des initiatives porteuses et mobilisatrices en soutenant différents secteurs économiques, notamment en matière d'innovation, d'économie circulaire et de transition énergétique	MEIE	MAMH, MAPAQ, MFA, MIFI, MELCCFP
Soutenir le déploiement d'activités visant à répondre à des besoins régionaux d'adéquation formation-emploi et de maillage avec les instances de développement socioéconomique par l'entremise du Pôle en enseignement supérieur de la Montérégie	MES	MAMH
Propulser l'innovation sociale et technologique de la Montérégie et le développement de compétences de pointe par l'entremise des centres collégiaux de transfert de technologie de la région	MES	

[1] D'autres MO ont partagé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entrevoient apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Accompagner les entreprises dans l'augmentation des compétences techniques et des compétences du futur des travailleurs, notamment par une offre de formations adaptées à l'utilisation des technologies (formations en numératie et en technologie numérique)	MESS	MEIE
Priorité 3. Renforcer l'identité et l'attractivité de la Montérégie en stimulant sa vitalité culturelle et touristique ainsi que la mise en valeur et l'accessibilité à ses éléments paysagers et patrimoniaux		
Poursuivre les actions de l'entente sectorielle de développement en patrimoine. Plus particulièrement, identifier et réaliser un ou des projets concertés de mise en valeur du patrimoine montérégien	MCC	MAMH, MTO
Accompagner les acteurs du milieu pour le développement d'une offre culturelle de proximité	MCC	MAMH
Appuyer Tourisme Montérégie afin de définir les racines de l'identité culinaire de la région de la Montérégie ainsi que ses traits distinctifs	MTO	MAPAQ, MCC
Priorité 4. Soutenir la création de milieux de vie stimulants, accueillants et accessibles, notamment en matière de logement et de services de proximité		
Accompagner la région dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie montérégienne de l'habitation abordable, accessible et de qualité pour tous et adaptée aux réalités territoriales	MAMH	Santé Québec, SHQ
Contribuer à l'initiative régionale visant le soutien au démarrage d'un service de garde en milieu familial par l'entremise de fonds régionaux et en effectuer la promotion	MFA	MAMH
Initier une réflexion collaborative et proposer un cadre préliminaire pour un projet en innovation sociale rassemblant divers services gouvernementaux autour d'organismes communautaires famille, afin d'explorer les moyens d'améliorer le soutien aux familles immigrantes et natives du Québec qui s'établissent en région	MIFI	MAMH, MEIE, MESS, MFA, Santé Québec
Maintenir la concertation régionale active en matière d'habitation en vue d'élargir ses mandats et d'identifier des actions structurantes pour favoriser l'action intersectorielle quant à la prévention de l'itinérance ainsi qu'à la réduction de ses conséquences	Santé Québec	MAMH

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 5. Agir pour la protection, la conservation et la valorisation de nos milieux naturels, de la biodiversité et de nos ressources en eau, notamment dans une perspective de lutte et d'adaptation aux changements climatiques		
Protéger les espèces fauniques à statut précaire en Montérégie	MELCCFP	MAPAQ, MAMH
Créer et soutenir une table de discussion destinée à la protection, la conservation et la valorisation des milieux naturels, ainsi qu'à la biodiversité qui pourrait mener à une entente sectorielle	MELCCFP	MAPAQ, MAMH, MRNF
Promouvoir les mesures prévues au Plan national de l'eau : une richesse collective à préserver de manière à en exploiter le plein potentiel pour la Montérégie	MELCCFP	MAPAQ, MAMH
Assurer une concertation régionale pour maximiser la mise en valeur de L'Île-Sainte-Thérèse	MRNF	MAMH, MELCCFP, MCC, MAPAQ
Priorité 6. Stimuler le développement et la mise en œuvre de projets accessibles et sécuritaires en transport collectif et en mobilité active		
Mettre en place une table de discussion sur le transport et la mobilité durable en Montérégie, dont un des objectifs serait d'évaluer la possibilité de mettre en place une CAR mobilité	MAMH	MTMD
Accompagner et encourager les initiatives en mobilité active et durable en collaboration avec les différents partenaires	MTMD	

Québec